



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
de l'Académie de Limoges

Communiqué de presse :

Carte scolaire 2015 : Quand à l'injustice et l'iniquité de traitement s'ajoute le mépris !

Suite au vote unanime des organisations syndicales contre sa proposition de répartition de la bien maigre et très contestée dotation académique de 3 postes pour 89 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine, le Recteur a été obligé de convoquer une nouvelle instance. Dans sa convocation initiale, il avait anticipé ce rejet en prévoyant la date d'un second CTA (Comité Technique Académique) le mercredi 21 janvier 2014, à 15h. Il s'agissait là d'une méconnaissance flagrante des textes régissant les comités techniques puisque ceux-ci prévoient que « *Lorsqu'un projet de texte recueille un vote défavorable unanime, le projet fait l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération est organisée dans un délai qui ne peut être inférieur à 8 jours et excéder 30 jours.* » Alerté sur cette situation, il a fait le choix de maintenir cette date de repli. Après confirmation de cette date, les organisations syndicales s'en sont saisies pour permettre aux personnels d'exprimer leur exaspération face aux décalages patents entre les déclarations d'intention relayées avec conviction du Ministre aux Inspecteurs d'Académie et les réalités de travail vécues dans les écoles.

C'est avec étonnement et méfiance que les représentants du SNUipp-FSU de l'Académie ont appris par un appel de la police, dès le lundi 19 janvier matin que le CTA allait être reporté au jeudi 22 janvier en lieu et place du mercredi 21 janvier. Puisque ni le Recteur ni ses services n'en avaient informé les représentants des organisations syndicales, ils ont légitimement pensé qu'il s'agissait-là d'une erreur. Or, c'est par un message électronique envoyé la veille de la date initiale du 2nd CTA qu'ils ont reçu une nouvelle convocation, **sans explication**.

Si cette situation ne faisait pas suite à de sérieux dysfonctionnements (documents de travail envoyés hors délai et reçus la veille de la convocation du premier CTA, fuites des informations devant être débattues pendant l'instance...), nous aurions pu interpréter cette volte-face comme une maladresse. En de pareilles circonstances et compte tenu de la multiplicité des dysfonctionnements constatés, nous sommes contraints de penser qu'il s'agit ici d'un mépris manifeste des représentants du personnel et des personnels qu'ils représentent mais également des élèves...

Les représentants du SNUipp-FSU ont une autre conception du dialogue social. Ils ne conçoivent pas les instances paritaires ou techniques prévues par les textes réglementaires comme des chambres d'enregistrement mais bien comme des espaces de dialogue dans lesquelles l'expertise et la connaissance précise des réalités de terrain devraient permettre une prise de décision la plus juste et adaptée aux besoins des élèves qui nous sont confiés et aux personnels qui s'engagent au quotidien pour assurer la réussite de tous.

Dans un contexte de choix budgétaires inadaptés aux ambitions affichées par un Ministère qui communique sans cesse sur sa volonté de donner la « **Priorité au Primaire** », cette situation va accentuer les crispations autour des opérations de carte scolaire. Opérations de carte scolaire que le ministère, conscient des remous qu'elles ne manqueront de susciter, a choisi de repousser après les élections départementales.

Lors du précédent Comité Technique, la FSU a proposé un vœu voté à l'unanimité demandant au Recteur de se tourner vers le Ministère pour obtenir une dotation académique en adéquation avec les besoins et les ambitions affichées.

C'est donc dans ces conditions qu'un nouveau CTA se réunira le jeudi 22 janvier au Rectorat de Limoges. Le SNUipp-FSU attend de ce nouveau comité technique une autre dotation qui permette une répartition juste et équitable des moyens entre les 3 départements de l'Académie ! A défaut, nous serions fondés à penser que la Refondation annoncée ne passera pas par l'Académie de Limoges...

Annoncer la Refondation de l'Ecole exige d'autres moyens, à la hauteur des ambitions énoncées, singulièrement dans le contexte très particulier de ce tragique début d'année, où l'Ecole est convoquée au premier plan des pouvoirs publics comme rempart à la bêtise et au fanatisme.

**Lorsqu'on a l'ambition de réformer l'École, il faut s'assurer qu'on s'en donne les moyens !
A défaut, il faut en assumer les conséquences ...**

A Guéret, le 21 janvier 2015

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice COUEGNAS: 06.74.19.39.72